

Site Internet : <http://apsicbr.wordpress.com>

Adresse mail : [apsicbr@hotmail.fr](mailto:apsicbr@hotmail.fr)

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

## **Assemblée générale de notre association**

### **Samedi 30 janvier 2016 à 15h00 : Espace socioculturel - Brens**

Vous êtes invités à participer – avec vos amis et connaissances - à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra dans la petite salle de l'espace socioculturel – route de Cadalen, à Brens.

#### **Ordre du jour :**

Rapport d'activités : Angelita Bettini, Présidente  
Bilan financier : Jeannine Audoye, Trésorière  
Rapport moral : Michel de Chanterac, Secrétaire Adjoint  
Quitus  
Renouvellement du bureau : appel à candidature  
Projets pour 2016 : Remi Demonsant, Secrétaire

Vous comprendrez l'importance de l'Assemblée Générale : pour la vie de l'association, votre participation est nécessaire. Cotisation inchangée : 10 € (individuel), 15 € (couple) chèque à établir à l'ordre de l'APSICBR et à adresser à la trésorière : J. Audoye - 54 Avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac

## **14<sup>ème</sup> « Journée Internationale des Femmes »**

### **Programmation du samedi 5 mars 2016 à l'Auditorium Dom Vaysette**

par l'Association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros

\* **14h30** : Visite des stands et de l'exposition de notre association : « *Il n'y a pas d'avenir sans mémoire* » : *Un camp pour femmes : Brens, 1942-1944.*

\* **15h00** : « *Paroles d'internées* » par les *Amis de la poésie*, Jean-Pierre Folch, au piano ainsi que Martine et Gérard Cathala, au chant.

\* « *La Visite* » court métrage de fiction sur le camp de Brens réalisé par des élèves du Collège Albert Camus avec l'association *Le hamac rouge*.

\* **16h30** : Conférence de Beate Klarsfeld et d'Eberhard Wagner sur la pianiste Liselotte Rosenthal - internée au camp de Brens et déportée au camp d'extermination d'Auschwitz - à partir de la publication en Allemagne de sa correspondance avec son ami Rudolf Lewandowski. La conférence sera accompagnée au piano par Christine Baghi qui jouera des œuvres que Liselotte a données en concert au camp de Brens.

\* **18h00** : « *Portraits de femmes* » récital de chansons françaises par Bernard Ariès.

\* **19h30** : Apéritif offert par la Municipalité.

\* **21h00** : Présentation et signature du livre « *Mémoires* » écrit par Beate et Serge Klarsfeld. Unis dans la vie et dans le combat, Beate et Serge Klarsfeld retracent leur inlassable traque des criminels de guerre nazis.

Pour cette année, il est à noter que tous les artistes et les intervenants qui participent à notre *Journée Internationale des Femmes* le font bénévolement en soutien à notre association qui n'est plus subventionnée. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Nous avons fait le choix d'une manifestation en accès libre avec participation volontaire aux frais. Il en sera de même pour les boissons et gâteaux qui vous seront proposés lors des pauses.

**Renseignements : Office du Tourisme : 0805 400 828 (nouveau numéro) et notre association : 06 16 19 76 65.**

**NB :** *Paroles d'internées* et *Portraits de femmes* s'inscrivent également dans la manifestation nationale du 18<sup>ème</sup> Printemps des Poètes.

## Présentation de la 14<sup>ème</sup> « Journée Internationale des Femmes »

---

Du 5 au 12 mars à Gaillac : ce sera notre 14<sup>ème</sup> édition de la *Journée Internationale des Femmes* organisée à Gaillac en partenariat avec *Paroles de femmes*. Le programme de notre association sera cette année particulièrement centré sur son objet principal : **le camp de Brens**. Il se déroulera à l'Auditorium Dom Vayssette, le samedi 5 mars à partir de 15h00 et en soirée à 21h00.

L'après-midi débutera par une reprise ou plutôt une recréation de l'animation littéraire et musicale « *Paroles d'internées* » que notre association avait créée à Brens en 1999 et donnée en 2000 à Gaillac, à Lavaur et à Albi sur la Scène Nationale de l'*Athanor*. Cette animation a été initialement montée avec les lecteurs de l'association « **Rideau Rouge** », **Bernard Garcia** au saxophone, et des élèves de l'**Ecole Départementale de Musique et de Danse du Tarn** : **Florian Demonsant** à l'accordéon, **Pascal Demonsant** à la clarinette et au chant **Emmanuel Demonsant** ainsi que notre ami (et membre de notre association) **Philippe Delsau** puis a été reprise plus récemment à Brens en 2013 par les « *Amis de la poésie* » accompagnés à l'accordéon par Florian Demonsant.

« *Paroles d'internées* » est composée d'une lecture de poèmes et chansons écrits par des internées (Lenka Reinerová, Dora Schaul, Steffie Spira, Gertrud Rast, Marina Strasde) à l'époque de leur internement et de textes écrits par d'anciennes internées (L. Reinerová, D. Schaul, G. Rast) dans les années 70 et adressés à l'*Amicale des anciennes internées des camps de Brens et de Rieucros* qui les a publiés dans son bulletin « *Le Lien* ». Cette lecture sera enrichie d'extraits de nouvelles de Lenka Reinerová traduites en français et publiées sous le titre *Promenade au lac des cygnes* en 2004 par les Editions *L'esprit des péninsules* (ce livre à présent épuisé est encore disponible auprès de l'association).

La lecture sera assurée par nos fidèles *Amis de la poésie* et l'accompagnement musical par nos amis **Jean-Pierre Folch** (au piano), **Martine** et **Gérard Cathala** (au chant). C'est pour nous, une joie et un honneur que ces derniers aient accepté notre invitation et que de surcroît ils nous offrent leur prestation. Sans doute les avez-vous déjà appréciés dans les spectacles qu'ils ont précédemment donnés pour notre association (*Ferrat, les poètes...* en 2011 et *A Jaurès* en 2014). Parmi ses interventions au piano, Jean-Pierre fera une improvisation à partir d'une musique composée en 1939 au Camp de Gurs par un républicain espagnol, **Julian Castejon**.

Ensuite nous visionnerons un court-métrage de fiction sur le camp de Brens, « *La Visite* » réalisé par des élèves du **Collège Albert Camus** avec l'aide de l'association « *Le hamac rouge* » et de leurs professeurs.

Nous accueillerons à 16h30 nos invités d'honneur, **Beate Klarsfeld** et **Eberhard Wagner** qui feront une conférence sur la pianiste **Liselotte Rosenthal**, internée au camp de Gurs puis au camp de Brens d'où elle a été déportée et anéantie au camp d'extermination d'Auschwitz. Ils sont en effet les auteurs d'un ouvrage sur la correspondance de Liselotte avec son ami **Rudolf Lewandowski**. Ce livre n'a malheureusement pas encore été traduit en français. Son titre « *Du hast mich nicht vergessen, hoffe ich. Liebesbriefe aus dem Wartesaal zum Tod* » signifie « *J'espère que tu ne m'as pas oubliée! Lettres d'amour de la salle d'attente de la mort* ».

**Eberhard Wagner** est président de l'association *Wider das Vergessen und gegen Racismus* (contre l'oubli et contre le racisme) qui fait un important travail de sensibilisation auprès des élèves, particulièrement en les accompagnant à Auschwitz pour une visite du camp d'extermination.

Quant à **Beate Klarsfeld**, même s'il est inutile de la présenter, rappelons simplement qu'elle a débuté sa vie publique en giflant le chancelier d'Allemagne fédérale, Kurt Georg Kiesinger le 7 novembre 1968. Membre actif du parti nazi dès 1933, Kiesinger était chargé – en tant que directeur-adjoint de la propagande radiophonique du Reich vers l'étranger à l'office des Affaires étrangères – de faire le lien entre Ribbentrop et Goebbels. Ce qui lui valut le surnom de «Goebbels de l'étranger».

Ensuite Beate attaqua Ernst Achenbach, ancien adjoint d'Otto Abetz qui avait transmis les ordres d'Hitler au maréchal Pétain et qui était candidat pour devenir commissaire européen : le gouvernement allemand dut renoncer à cette nomination. Ces actions de dénonciations des anciens nazis - qui s'étaient maintenus au pouvoir - dues à l'initiative personnelle de Beate eurent une incidence très forte sur la vie politique allemande dans les années 70.

Cette conférence sera accompagnée au piano par **Christine Baghi** qui jouera des œuvres d'Alexandre Scriabine et de Johannes Brahms que Liselotte avait données en concert au camp de Brens en novembre 1941, en avril et mai 1942, quelques mois avant sa disparition à Auschwitz. La participation amicale de Christine est une heureuse rencontre pour notre association car son père, **Pierre Baghi** est l'auteur de l'article sur le camp de Brens dans l'ouvrage collectif « *Républicains espagnols en Midi-Pyrénées. Exil, histoire et mémoire* » (Presses universitaires du Mirail, 2005).

L'après-midi se poursuivra à 18h00 par le récital de chansons françaises « *Portraits de femmes* » de **Bernard Ariès** (au chant, à la guitare, au concertina). Bernard est, avec **Sylviane Blanquart**, l'un des meilleurs connaisseurs de la chanson française. Il nous peaufine ce récital spécifiquement pour notre manifestation. En voici la présentation :

*Chanter les femmes, c'est chanter leurs différences, héroïques ou soumises, révoltées ou découragées, amoureuses ou dominatrices, inquiètes ou pleines de certitudes, comme les hommes finalement. Beaucoup d'auteurs de chansons ont participé aux clichés machistes, mais d'autres, au contraire, ont donné des portraits sensibles, multiples, drôles ou graves, provocateurs tendres ou poétiques, souvent solidaires.*

*C'est dans les répertoires de Nougaro, Brassens, Caussimon, Ferrat, Bontempelli, Leprest, Perret, Gérard Morel mais aussi de Berry, Lucid Beausonge, Mistinguett, que j'ai puisé plus de 20 chansons en privilégiant la qualité des textes et la diversité des univers. Dans toutes ces chansons passent des femmes différentes mais pas indifférentes. Chansons parfois peu connues, mais à tous les coups qui méritent de l'être.*

En soirée à 21h00, présentation et signature du livre « *Mémoires* » écrit à quatre mains par **Beate et Serge Klarsfeld**.

*Leur couple est une légende, leur biographie une épopée. Pourtant, rien ne prédestinait cette fille d'un soldat de la Wehrmacht et ce fils d'un Juif roumain mort à Auschwitz à devenir le couple mythique de « chasseurs de nazis » que l'on connaît. Leur histoire commence par un coup de foudre sur un quai du métro parisien entre une jeune fille au pair allemande et un étudiant de Sciences Po.*

*Très vite, avec le soutien de Serge, Beate livre en Allemagne un combat acharné pour empêcher d'anciens nazis d'accéder à des postes à haute responsabilité. Sa méthode : le coup d'éclat permanent. Elle traite ainsi de nazi le chancelier Kurt Georg Kiesinger en plein parlement, puis le gifle en public lors d'un meeting à Berlin, geste qui lui vaut de devenir le symbole de la jeune génération allemande.*

*Leur combat les conduit aux quatre coins du monde. En France, ils traînent Klaus Barbie devant les tribunaux et ont un rôle central dans les procès Bousquet, Touvier, Leguay et Papon. Ni les menaces ni les arrestations – notamment lors de leur tentative d'enlèvement de Kurt Lischka, ancien responsable de la Gestapo – ne parviennent à faire ployer un engagement sans cesse renouvelé jusqu'à aujourd'hui. Dans cette autobiographie croisée, Beate et Serge Klarsfeld reviennent sur quarante-cinq années de militantisme, poursuivant par ce geste leur combat pour la mémoire des victimes de la Shoah.*

## Inauguration d'une plaque additive à la stèle du camp de Brens Un événement important pour notre association

Nous avons inauguré le 15 août 2015 une plaque additive à la plaque commémorative de la stèle du camp de Brens. La plaque initiale rendait hommage aux 31 femmes réfugiées polonaises et allemandes qui ont été déportées le 26 août 1942 du camp de concentration de Brens vers le camp d'extermination d'Auschwitz dont aucune n'est revenue. Cependant, datant de 1969, elle ne mentionnait pas :

- le fait que ces femmes étaient toutes juives,
- les responsabilités du gouvernement de Vichy pleinement souverain en zone non occupée,
- le fait qu'il a eu d'autres déportations à partir de ce camp.

Ce sont ces omissions que notre association a voulu réparer avec l'accord et le soutien du Conseil municipal de Brens, des associations de Résistants et d'Anciens Combattants.

Cette inauguration s'inscrivait dans le cadre de la Commémoration du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Gaillac et de ses environs, magistralement organisée par Gilbert Gineste, Président des Anciens Combattants. La communauté juive du Tarn était représentée par Jacques Fijalkow, Président de l'Association *Amitiés judéo-Lacaunaises* dont le père Szaja, en assignation à résidence à Lacaune, a été déporté au camp d'extermination de Maidanek dont il n'est pas revenu.

L'interprétation de trois chants emblématiques de la Résistance, de la Déportation et des camps (*Le Chant des marais, composé en 1933 par des prisonniers du camp de concentration de Börgermoor, en Basse-Saxe, l'Affiche rouge, poème d'Aragon, chanté par Léo Ferré, Nuit et brouillard, de Jean Ferrat*) a été réalisée avec beaucoup de maîtrise et d'émotion par Sylviane Blanquart accompagnée par la chorale *Modus Vivendi*.



*Michel de Chanterac et Rémi Demonsant avec la plaque additive*  
*La Dépêche du Midi - Publié le 15/08/2015 - image: <http://static.ladepeche.fr/content/media/image/>*

Lors de cette inauguration, il y a eu prises de parole de Michel Terral, Maire de Brens, de Claire Fita, Conseillère régionale, de Michel de Chanterac au nom de notre association, de Jacques Fijalkow au nom de l'association *Amitiés judéo-Lacaunaises* et le message de Philippe Allouche, Directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, au nom de Simone Veil, Présidente d'honneur ; vous trouverez ci-dessous les discours prononcés ou remis par ces personnalités.

Lorsqu'on évoque la vie de 1940 à 1944, on remarque qu'elle est faite d'absences, de disparitions, d'oublis. Elle est faite de morts, elle est faite aussi de combats individuels ou collectifs ; elle est faite également d'honneur, mais quelque fois aussi de lâcheté.

L'Association pour Perpétuer le Souvenir des Internés du Camp de Brens a voulu apporter des précisions en les rajoutant sur la plaque apposée sur la stèle en bordure du camp d'internement pendant cette période.

La Résistance, dans ce département comme au niveau national fut d'abord un phénomène très minoritaire. Ce sont les jeunes qui furent l'âme de la Résistance, spécialement les jeunes de 20 à 24 ans. Et parmi ces jeunes, des femmes, des enfants, comme ici à ce camp où nous venons, tous les mois d'août, nous incliner devant cette stèle.

Emotion, pour traduire ce que le maire d'une commune comme Brens ou toute autre citoyen, peuvent ressentir à la pensée de ces femmes et de ces enfants de toute l'Europe qui, par dizaines de milliers, ont péri de la faim, du froid, de la maladie, sous les coups, sous les balles des S.S., pendus ou gazés.

Beaucoup sont passés par ce camp avant d'être dirigés par la police d'état, groupe mobile de réserve, vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Emotion ressentie à travers ces témoignages retraçant la réalité de ce que vous avez vécu Madame Bettini.

Or qu'aviez vous fait pour connaître l'infamie du système concentrationnaire nazi ? Vous

vous étiez servi simplement de vos armes comme l'a écrit Aragon. Vous aviez porté des messages, ou simplement cherché à apporter un peu d'aide à des prisonniers, ou bien vous vous étiez trouvées au mauvais endroit au mauvais moment, ou peut-être vous étiez Juives Tziganes et donc parasites, ou Slaves et donc corvéables jusqu'à épuisement comme le précisait le règlement de ce camp.

Etre ce que vous étiez suffisait à vous condamner.

Et ces jeunes enfants, ces jeunes femmes qu'avaient-ils fait eux ?

Etaient-ils coupables d'autre chose que d'exister ?

Pourtant, si l'émotion peut aider à prendre conscience de ce que furent ces temps dramatiques, ceux qui, comme moi n'ont pas l'âge de les avoir connus, elle ne peut suffire à les comprendre et moins encore à en dégager des leçons.

Nous venons célébrer ce souvenir, mais aussi célébrer une pensée, une philosophie, car les institutions vont leur chemin, les hommes vont leurs idées, elles sont immortelles et c'est pour elles que nous devons, les uns et les autres nous battre.

Celui qui oublie ou ignore le passé est condamné à le revivre. Encore une fois, ne pourrait-on pas mettre tout en œuvre pour créer sur ce site un lieu de mémoire où toutes ces femmes ont été internées pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Et cette mission là, 70 ans après votre libération est aujourd'hui d'une urgence impérieuse.

Est-ce un effet du temps qui passe ? Est-ce un effet de l'époque, des mutations que nous devons gérer, avec leurs lots d'incertitudes et les angoisses qu'elles génèrent ? Je ne saurais trancher. Toujours est-il qu'une série d'événements graves est venue nous rappeler brutalement que le consensus antinazi quasi universel qui s'était imposé dans les premières décennies de l'après guerre a fait long feu. Force est de constater.

Celles et ceux qui se sont battus pour que les libertés vivent dans notre pays, se sont battus aussi pour que la fraternité puisse s'inscrire de manière indélébile dans la vie des uns et des autres.

La fraternité est une petite flamme qui chaque jour doit être ranimée sous peine de s'éteindre. Il suffit de regarder par delà les frontières pour mesurer combien une flamme est fragile. Qui mieux que la France et les Français peuvent la raviver ?

Je veux vous dire, à vous toutes et vous tous, à toutes celles et à tous ceux qui ont encore la force, après plus de soixante dix ans, de faire entendre leur voix, je veux vous dire que vous êtes la source irremplaçable de l'histoire, la ressource inestimable de la morale.

C'est à nous qu'il appartient désormais élus, hommes politiques, citoyens responsables d'y puiser, dans notre action sur le terrain, dans nos engagements intellectuels, dans nos combats politiques pour que votre leçon soit entendue, il y va non seulement du respect qui vous est dû, mais de l'avenir de notre société.

## **Claire Fita, Conseillère régionale**

---

Il y a 70 ans, les armées soviétiques ouvraient les portes du camp d'Auschwitz-Birkenau. C'était la révélation de l'horreur.

Le monde découvrait l'extermination méthodique, programmée, scientifique, des juifs ; un crime qui n'avait pas de nom, tellement il était ignoble. Alors, un nouveau mot fut créé pour le désigner : la Shoah. La Shoah, le plus grand crime jamais connu et jamais commis dans l'humanité. Il fut perpétré en terre d'Europe, par le régime d'une des nations les plus civilisées de notre continent, et il trouva des alliés, des complices, jusqu'ici, en France, sous le gouvernement de Vichy.

Nous sommes ici aujourd'hui pour rendre hommage à tous les internés, à tous les déportés.

Nous sommes ici pour rendre hommage en particulier aux 31 femmes réfugiées polonaises et allemandes qui ont été déportées, le 26 août 1942, du camp de concentration de Brenns, au camp

d'extermination d'Auschwitz dont aucune n'est revenue ; elles étaient toutes juives.

Nous sommes ici pour rendre hommage à tous ceux qui ont lutté pour la Libération de Gaillac.

Tous ont donné leur vie pour notre liberté, pour notre démocratie, pour la tolérance.

C'est Simone Veil qui dit que les déportés ne sont jamais sortis des camps, que leur esprit y est resté, et que la Shoah continue de hanter leur vie et leurs nuits.

En étant présent aujourd'hui et en inaugurant cette plaque, vous avez décidé de faire de ce cauchemar une leçon, une leçon pour les autres. Vous êtes tous ici présents, le visage de l'humanité, celle que les bourreaux voulaient supplicier. Et c'est pourquoi l'écho de votre voix, l'écho de notre voix à tous ne doit pas faiblir, parce que sinon, comme le disait Paul Eluard, nous périrons.

## **Michel de Chanterac, au nom de notre Association**

---

Le 3 octobre 1940, moins de deux mois après les pleins pouvoirs accordés au maréchal Pétain, est édicté le premier statut des juifs, porté par les plus hautes autorités de l'Etat.

Ce statut de nature raciale est élaboré en dehors de toute demande des forces d'occupation et de toute référence à la Convention d'Armistice, il n'est pas considéré à l'époque comme une législation d'exception. Il transforme des citoyens français juifs en sujets privés des droits élémentaires que leur accordait la République et les soumet à l'arbitraire administratif. Il institutionnalise un véritable antisémitisme d'Etat.

Le 4 octobre 1940, le gouvernement Laval donne pouvoir aux préfets d'interner ou d'assigner à résidence les juifs étrangers. Cette décision va s'appliquer très vite ici même puisque ce qui était un centre d'accueil pour réfugiés devient centre d'hébergement pour juifs étrangers.

Dès novembre 1940, 1300 juifs majoritairement polonais, sont hébergés sur le site dans des conditions très précaires. Ils vont y séjourner jusqu'en février-mars 1940 avant d'être répartis dans les camps de Rivesaltes, Gurs, Noé, en attente de déportation.

Le transfert du camp de femmes de Rieucros, près de Mende en Lozère, à Brenns, le 14 février 1942, est presque concomitant de la Conférence de Wannsee organisant, dans la banlieue de Berlin, la solution finale du problème juif. (20 janvier)

Reinhard Heydrich, qui a présidé la Conférence, se rend en France en mai, après que Laval ait été nommé Chef du gouvernement, pour apporter son expertise à la mise en œuvre de la solution du problème juif dans notre pays.

La collaboration policière entre l'Etat français et le régime nazi se traduit, le 2 juillet, par un accord entre René Bousquet, secrétaire général à la police et le général SS Karl Oberg, commandant la police allemande en zone occupée. Et c'est le gouvernement de Vichy qui va de lui-même proposer aux autorités d'occupation, de rafler 10 000 juifs étrangers de la zone libre où l'Etat français exerçait sa pleine autorité, disposait des pouvoirs régaliens de n'importe quel gouvernement, bénéficiait de la reconnaissance internationale.

Le 16 juillet 1942, l'opération qui porte le nom de code si mignon de « vent printanier » se déroule dans la région parisienne : la police française rafle 3 031 hommes, 5 802 femmes qui sont entassés au vélodrome d'Hiver et déportés à Auschwitz. Les 4 051 enfants juifs, dont certains sont français puisque nés en France de parents étrangers, sont internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Et c'est Pierre Laval, après des négociations serrées avec Adolf Eichmann, qui obtient des autorités nazies qu'ils puissent par souci humanitaire rejoindre leurs parents dans un territoire de l'Est de l'Europe.

Ce territoire, c'était Auschwitz.

Pendant deux mois, les services de René Bousquet, avec les préfets de région - dont celui de Toulouse, Léopold Marie Frédéric Cheneaux de Leyritz - organisent avec zèle et minutie la rafle du 26 août, pour les juifs étrangers établis en zone libre sur des listes fournies par le commissariat aux questions juives de l'antisémite forcené, Darquier de Pellepoix.

Cette rafle du 26 août, d'une extrême brutalité, suscite des réactions de la hiérarchie catholique de notre région, en particulier Mgr Saliège et l'évêque de Montauban, Mgr Théas.

*« Les mesures antisémites actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille ».*

Dans la zone d'assignation à résidence de Lacaune, où 107 juives et juifs étrangers sont arrêtés, dont 22 enfants, des lettres de protestation véhémentes sont envoyées à la Préfecture du Tarn par la population.

Pourtant, aucun membre du gouvernement Laval ne rompra la solidarité gouvernementale pour ces ignominies antisémites. Aucun ne démissionnera. Ce gouvernement n'était pourtant pas peuplé de maurassiens fanatiques ou de racistes virulents. Deux personnages de haut niveau ont retenu mon attention : Jacques Le Roy Ladurie, ministre de l'agriculture, syndicaliste estimé, président de l'UNSA, et Max Bonnaïfous, ministre du ravitaillement, agrégé de philosophie, spécialiste de Jaurès, qui avait coordonné, rassemblé, annoté neuf ouvrages fondamentaux du grand tribun socialiste tarnais.

Tous doivent assumer devant l'histoire leur responsabilité de la mise en œuvre de la Shoah en France.

Cette rafle du 26 août 1942, dans le camp de Brens, a marqué, je crois à vie, les internées.

Je vais donner deux témoignages :

- l'un est celui des internées politiques dont la présidente de notre association Angelita Bettini.
- l'autre, celui plus personnel d'une jeune internée espagnole Nuria Mor.

Le témoignage des internées politiques est, vous n'en serez pas étonnés, très politique.

*Depuis quelque temps nous savions que les menaces de déportation planaient sur nos sœurs antifascistes allemandes et polonaises qui vivaient dans une baraque proche de la nôtre. Nous nous préparions à toute éventualité pour ce 26 août qui devait être le jour fatidique.*

*Au petit matin, une nuée de policiers de l'extérieur accompagnés de la propre police du camp foncèrent sur la baraque 5, dénommée par les autorités « baraque des politiques étrangères ». A l'appel des noms, celles qui devaient rester se massèrent dans un coin, faisant barrage de leurs corps à leurs compagnes menacées. Au cri de ralliement prévu, nous nous précipitâmes toutes hors de nos baraques pour venir au secours de nos camarades. Durant 4 heures les forces répressives furent tenues en échec.*

*Il faudrait des pages et des pages pour relater ces heures de lutte, ce corps à corps avec la police de toutes les femmes qui poursuivaient au camp le combat pour la liberté qui les avait conduites en ces lieux. Mais aussi que de lâcheté, de violence haineuse chez ce commissaire du camp, chez ces policiers armés jusqu'aux dents qui suaient de peur devant ces femmes aux mains nues, chez tous ces suppôts du régime pétainiste qui se faisaient volontairement les auxiliaires des nazis. Car en août 1942, cette partie de la France n'était pas encore occupée, elle se nommait même, ô dérision, zone libre.*

*Elles avaient fui l'hitlérisme, elles étaient venues chercher refuge dans la France de 1936. Des traîtres à la patrie, à la liberté, à la solidarité des peuples les ont livrées à l'occupant.*

*En commémorant leur souvenir, nous affirmons notre indéfectible attachement à la cause de la liberté, pour laquelle elles ont fait le sacrifice de leur vie.*

Nuria Mor était une jeune espagnole de 17 ans internée à Brens avec sa mère républicaine espagnole.

*Le camion démarre emportant 31 femmes dont ma petite copine Vera Lipschutz. Elle n'a que 16 ans. Son forfait : être juive... Je relis la devise inscrite sur le mur de la salle d'activité du camp : « il n'y a pas un endroit au monde qu'on ne regrette pas d'avoir quitté ». Peut-on dire cela à ces juives enlevées ?*

Il y a eu trois autres déportations, si bien qu'à la clôture du camp le 5 juin 1944, il n'y avait plus de femmes juives au camp de Brens.

- la 1<sup>ère</sup> le 21 septembre 1942, alors que Brens était encore en zone libre.

- la 2<sup>ème</sup> le 28 août 1943, vers le camp de Douadic, dans l'Indre.

- et encore le 25 mars 1944, de Brens au Vernet d'Ariège. C'est la même date et le même convoi que celui qui amènera Simone Veil vers Auschwitz.

Ainsi, nous pouvons affirmer aujourd'hui que le 26 août 1942, au même titre que le 16 juillet avec la rafle du Vel d'Hiv, l'Etat Français a commis l'irréparable.

Oui, le gouvernement de Vichy, l'Etat Français mais pas la France, pas le peuple français.

Car, malgré une des législations les plus dures d'Europe, un Commissariat aux questions juives de dizaines de milliers d'agents, une virulente police aux questions juives, les objectifs quantitatifs de déportation ne seront pas atteints.

La résistance civile en profondeur du peuple français, mue par un simple souci d'humanité, a permis de sauver les trois-quarts des juifs résidant en France.

En témoignent la ville emblématique de Chambon sur Lignon, la maison d'enfants de Moissac, les 2 725 justes de France, les 38 justes du Tarn ; dont les familles Rigaud à Gaillac et de Solages au château de Mézens.

Et puis, il y a eu tous ces anonymes, ces hommes et ces femmes humbles, qui ont aidé des familles juives, des enfants juifs, en prenant beaucoup de

risques, sans jamais demander la moindre contrepartie.

Ils ont été, pour reprendre l'expression de Pierre Brossolette, les soutiers de la fraternité qui aura plus tard sa traduction politique dans le programme du Conseil National de la Résistance.

C'est Victor Schœlcher qui disait : « *La violence commise envers le membre le plus infime de l'espèce humaine affecte l'humanité entière* ».

La destruction méthodique d'un groupe ethnique, cette violence monstrueuse à laquelle le camp de Brens a participé, ce qu'en droit international on nomme génocide, continue, 73 ans après les faits, à nous affecter en tant que membres de la communauté humaine. Elle nous affecte aussi comme citoyens français parce qu'un gouvernement français y a contribué.

Et vous serez sans doute d'accord avec moi pour réaffirmer qu'une telle forfaiture n'a jamais été, n'est pas, ne sera jamais un point de détail de l'histoire.

### **Jacques Fijalkow, au nom de l'association *Amitiés judéo-Lacaunaises***

---

Je voudrais tout d'abord rappeler quelques informations concernant les Juifs et le Tarn.

Le Tarn n'est pas un département où l'on compte traditionnellement une importante population juive : avant la guerre, seules quelques familles habitaient des centres industriels comme Castres ou Graulhet, soit au maximum 300 personnes ; après la guerre, une fois les rescapés repartis chez eux, la population juive est revenue au niveau de départ. Il y a 20 ans, l'Association culturelle israélite du Tarn (ACIT) comptait environ 100 adhérents.

Pourtant, pendant la guerre, le Tarn a connu un afflux de population juive. Il s'agit, à part à peu près égale, de Juifs français réfugiés du nord de la France et de Juifs étrangers réfugiés en France en provenance de pays envahis par l'armée allemande. On compte ainsi 1 100 personnes en mai 1940, et déjà 1 403 au mois d'octobre.

A ces réfugiés il faut encore ajouter les personnes internées dans les camps et celles qui ne se sont pas déclarées comme juives lors du recensement des Juifs en octobre 1940.

Notons toutefois que tous ces chiffres sont approximatifs car cette population est mobile et les traces de cette mobilité ne sont pas nécessairement enregistrées.

Du point de vue de la population, le Tarn ne se différencie guère des autres départements du Sud-Ouest : tous connaissent en effet en cette période un afflux de population juive réfugiée. Ce qui caractérise le Tarn et lui donne donc un visage original, c'est qu'on y trouve des formes de vie qui sont éparpillées ailleurs.

C'est ainsi que le Tarn connaît à Lautrec un foyer rural où une centaine de jeunes Juifs, issus des Eclaireurs israélites de France se forment au travail agricole sous la houlette de Robert et Denise Gamzon.

En décembre 1943, quand le danger se fera plus pressant, ce foyer donnera naissance à un premier maquis juif de 38 hommes, la « Compagnie juive », à La Malquière, entre Vabre et Lacaune. Un second maquis juif de 35 à 50 personnes, le « peloton bleu-blanc », est issu d'un mouvement créé à Toulouse en janvier 1942, « L'armée juive ». Il prendra position à Biques (près d'Alban). En 1944, ils sont tous deux incorporés dans les Corps francs.

On trouve aussi des Juifs, tant à Albi qu'à Castres, dans un type de structure encore mal étudié : les Groupes de Travailleurs Etrangers (GTE) qui dépend du ministère de l'Intérieur.

Outre le foyer rural, les maquis juifs et les GTE, on trouve aussi un centre d'assignation à résidence à Lacaune où passeront près de 750 Juifs, étrangers pour la plupart, et qui sont libres de leurs mouvements à condition qu'ils ne sortent pas des limites de la commune. Cette structure de semi-liberté, prévue au départ pour des personnes jugées capables de subvenir seules à leurs besoins, s'avèrera à l'usage être un piège puisque Lacaune sera un vivier dans lequel Vichy viendra puiser à volonté.

- Ainsi, le 26 août 1942, 107 personnes y sont arrêtées et conduites au camp de Saint-Sulpice.

- Le 20 février 1943, 30 hommes y sont raflés. Mon père était l'un d'entre eux. Ma mère, pour me protéger, me confiera alors à une famille catholique qui me gardera jusqu'à la Libération.

Il y a enfin les camps de Brens et Saint-Sulpice. A la fin août 1942, suite aux rafles dans le Tarn visant les Juifs, 226 Juifs seront rassemblés à Saint-Sulpice. Ils seront envoyés à Drancy pour être par la suite déportés vers les camps de la mort.

Suivant les dernières estimations, le nombre total de déportés du Tarn s'élève à plus de 300 personnes.

Je voudrais maintenant, après ce rapide rappel, m'arrêter sur le cas de ces personnes qui, partant de Brens, ont été déportées pour disparaître finalement dans les camps de la mort. La question que je voudrais poser maintenant est de savoir qui sont ces personnes ?

On peut émettre un premier type de réponse en considérant les motifs indiqués par l'administration pour expliquer leur détention. Ceci renvoie alors aux lois de Vichy concernant les étrangers, les syndicalistes, les communistes, les Juifs, les passages illégaux de la ligne de démarcation.

Ces motifs sont clairement datés puisqu'ils renvoient à la législation de l'Etat français de Vichy, mais en tout état de cause ils ne suffisent pas à expliquer les rafles et les déportations de ces personnes. La déportation ne fait pas partie de l'arsenal juridique de Vichy.

Un deuxième type de réponse prend pour source ce que dit la personne elle-même d'elle-même et non l'administration. Nous ne savons pas ce qu'elles auraient dit, mais on peut supposer qu'elles auraient souhaité que soit mis en avant leur engagement. Nombre d'entre elles, sans doute, auraient dit que le sort qui les attendait était dû au fait qu'elles s'étaient engagées contre le

régime nazi, que leurs actes de résistance entraient dans le cadre de leur combat social et politique. On peut penser qu'elles auraient aimé dire qu'elles payaient pour ce qu'elles avaient fait.

Ce n'est pourtant pas cette identité de militante, de résistante, de syndicaliste, de communiste qui explique qu'elles aient été sélectionnées parmi leurs compagnes de Brens.

Nous en venons donc à un troisième type de réponse qui, dans ce cas, semble être le seul fait d'être des juives étrangères, car dans d'autres cas la déportation concernait aussi des communistes. On sait en effet que les rafles d'août 1942 ne concernent que les Juifs.

Qu'est-ce donc qui importe dans l'identité d'une personne : le fait d'avoir contrevenu à une loi purement conjoncturelle ? La façon dont la personne se définit elle-même ? La façon dont elle est définie par les autres ? Dans le cas présent, il semble que leur identité telle qu'elles l'auraient sans doute définie ait été niée et que leur ait été imposée une identité de l'extérieur.

Cette réponse est, bien sûr, assez spéculative car pour pouvoir la donner avec assurance, il faudrait avoir procédé à l'étude de chacune de ces personnes. Nous devons remercier les historiennes qui ont étudié le camp de Brens – Rolande Treppe, Diana Fabre, Mechthild Gilzmer – mais le moment est peut-être venu de faire un pas de plus et, suivant Serge Klarsfeld, de ne plus considérer qu'il y a eu 36 personnes raflées à Brens le 26 août et 11 quelque jours après, mais une personne, plus une, plus une... Des travaux ont été effectués ainsi sur 991 Juifs de Lens, 473 du Tarn-et-Garonne, d'autres encore. Effectuer de telles recherches sur ces victimes de Brens permettrait de répondre à la question posée : qui étaient-elles de leur point de vue ? Certaines se seraient peut-être dites Juives, d'autres communistes, d'autres encore Juives communistes ou encore communistes juives.

Arrêtons-nous alors sur un de ces cas : on sait que nombre de Juifs qui se sont engagés au Parti communiste ont alors repoussé leur origine juive, soit en en minimisant l'importance, soit en la refusant. C'était le cas sans doute de certaines déportées de Brens. Il y a alors quelque chose de particulièrement absurde dans leur mort. On peut dire en effet que les nazis les ont tuées deux fois : l'une en faisant fi de ce qu'elles avaient choisi d'être, l'autre en leur imposant pour mourir une identité dont elles ne voulaient plus.

## Message de Philippe Allouche, Directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (lu par Remi Demonsant)

---

Je regrette de ne pouvoir être des vôtres aujourd'hui. Je tenais toutefois à saluer par ce message le travail de mémoire porté par l'Association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros ainsi que la Mairie de Brens qui soutient cette initiative. Au nom de Simone Veil, Présidente d'honneur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, et de David de Rothschild, son président actuel, je vous exprime toute notre reconnaissance et notre sympathie.

Perpétuer la mémoire, c'est d'abord honorer les morts en rappelant leur sort et leurs combats. C'est aussi réparer les omissions et transmettre l'histoire dans sa complexité. C'est, je crois, le sens profond de ce que vous faites aujourd'hui en dévoilant une nouvelle plaque commémorative devant l'ancien camp de Brens.

Longtemps le sort des Juifs pendant la guerre fut occulté, englobé dans la catégorie plus large de la déportation. Or, on ne peut comprendre le nazisme sans pointer la spécificité de l'entreprise exterminatrice nazie : la volonté d'éradiquer un peuple de la surface de la terre. C'est cela la Shoah : l'assassinat systématique d'hommes, de femmes et - comble de l'horreur - de près d'un million et demi d'enfants, parce qu'ils étaient juifs. Pour plusieurs dizaines de femmes juives, réfugiées polonaises et allemandes, le camp de Brens fut l'une des antichambres de la mort.

Parler de la Shoah en France, c'est aussi rappeler le fait que

dans notre pays les trois-quarts des Juifs ont pu échapper aux déportations, notamment grâce à l'action exemplaire des Justes qui les aidèrent et les cachèrent. Il est primordial de regarder notre Histoire en face et d'en étudier toutes les pages, les plus sombres comme les plus lumineuses. Si l'Europe n'a pas sombré, c'est grâce au sacrifice immense des Armées alliées, au combat de la France libre et de la Résistance, à l'action de ce que l'on appelle aujourd'hui la résistance civile. C'est pourquoi, il me semble important d'honorer la mémoire des victimes tout en rendant hommage, dans un même mouvement, aux héros qui nous libérèrent.

Faire œuvre de mémoire, c'est aussi appeler à la vigilance et à l'engagement citoyen. C'est particulièrement nécessaire aujourd'hui, à l'heure où des idéologies de haine, les radicalismes religieux mais aussi l'extrême-droite xénophobe, menacent nos sociétés démocratiques en cherchant à saper les valeurs sur lesquelles elles se sont construites : la liberté, l'égalité et surtout la fraternité. Cette valeur centrale qui se fonde sur la reconnaissance et le respect de notre commune humanité, quelles que soient nos origines, nos orientations spirituelles ou politiques. Plus encore, la fraternité, c'est l'expérience fondamentale d'une communauté de destin.

Elle se manifeste partout où il y a des hommes, partout où quelqu'un choisit l'entraide et la solidarité plutôt que la pente séduisante de l'égoïsme. À Brens, cette fraternité fut

notamment portée par des militantes antifascistes. Jusque dans l'enfer d'Auschwitz-Birkenau, des prisonniers, pourtant réduits par les S.S. à l'état d'animaux affamés, trouvèrent eux aussi la force morale de partager leur bout de pain avec un camarade plus faible.

Si les nazis ont pu corseter la liberté, piétiner l'égalité, ils n'ont jamais pu anéantir la fraternité. Aujourd'hui, c'est à nous tous de la faire vivre au quotidien, chacun à notre niveau. S'il n'y avait qu'une leçon à retenir de cette histoire, c'est peut-être celle-ci.